





VILLE DE  
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)

[Ses grands projets](#)

[Sommaire](#)

[Actualités](#)

[C'UIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)

[Nouveau Guichet unique](#)

[Newsletters](#)

[L'équipe municipale](#)

[Votre maire](#)

[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)

[Permanences de proximité](#)

[Réunions publiques](#)

[Contacter un élu](#)

[Parrainage des élus](#)

[Le conseil municipal](#)

[Le conseil municipal en direct](#)

[Les archives du conseil municipal](#)

[Tribunes](#)

[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Les grands projets](#)

[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)

[Éco-Ville](#)

[1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre](#)

[Le Pôle gare](#)

[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)

[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)

[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)

[Le plateau Nord-Est](#)

[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)

[L'Illiade, le nouveau parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)

[Le Pôle administratif](#)

[La Ville recrute](#)

[Liste des offres](#)

[Candidature spontanée](#)

[Mon espace candidat](#)

[Finances](#)

[Politique fiscale](#)

[Résultats 2023](#)

[Résultats 2022](#)

[Résultats 2021](#)

[Résultats 2020](#)

[Résultats 2019](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Marchés publics](#)

## [Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Prévention des risques majeurs](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)  
[La Ville vous offre un arbre](#)  
[L'animal en ville](#)  
[Journée de l'animal](#)  
[Carte « J'ai un animal seul chez moi »](#)  
[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)  
[Action sociale et santé](#)  
[Seniors à Chartres](#)  
[Urgences](#)  
[Santé et handicap](#)  
[Action sociale](#)  
[Logement Chartres métropole Habitat](#)  
[Éducation et jeunesse](#)  
[Petite enfance](#)  
[Les écoles](#)  
[Collèges et lycées](#)  
[Études supérieures](#)  
[Animations scolaires](#)  
[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)  
[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)  
[Parrainage des élus](#)  
[Les Maisons Pour Tous](#)  
[Bureau Information Jeunesse](#)  
[L'espace famille](#)  
[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)  
[Sommaire](#)  
[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)  
[Vos démarches](#)  
[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)  
[S'inscrire sur les listes électorales](#)  
[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)  
[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)  
[Faire ou refaire un passeport](#)  
[France identité](#)  
[Actes réglementaires](#)  
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)  
[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)  
[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)  
[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)  
[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail Famille](#)

[Espace Petite Enfance](#)

[Espace Vie scolaire et sportive](#)

[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacter les services techniques de la Ville](#)

[www.service-public.fr](#)

[Newsletters](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenna \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Agenda de la ville](#)  
[Bars et restaurants](#)  
[Vos vacances à Chartres](#)  
[Newsletters](#)  
[Application Chartres](#)  
[Associations](#)  
[Culture](#)  
[Musée des Beaux-Arts](#)  
[Le Chemin des Arts](#)  
[Maison Picassiette](#)  
[Bibliothèques](#)  
[Archives](#)  
[Conservatoire de musique et danse](#)  
[Archéologie](#)  
[Théâtres](#)  
[Salle Doussineau](#)  
[Artothèque](#)  
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)  
[Sports et loisirs](#)  
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)  
[École des sports pour les enfants](#)  
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)  
[Vacances sportives pour les enfants](#)  
[Les équipements sportifs](#)  
[Les grandes équipes](#)  
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)  
[Quartiers d'été](#)  
[Les grands événements](#)  
[1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame](#)  
[Relais de la Flamme Paralympique et Olympique à Chartres](#)  
[Le Chemin des Arts](#)  
[Chartres en lumières](#)  
[La Fête de la lumière](#)  
[La Fête de la musique](#)  
[La Fête nationale du 14 juillet](#)  
[ChartreEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)  
[Le Salon des associations](#)  
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)  
[Meeting aérien de Chartres](#)  
[L'Artisanat C'Chartres](#)  
[La Saint-André](#)  
[Les animations de Noël à Chartres](#)

Fermer

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)



VILLE DE  
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)

[Ses grands projets](#)

[Sommaire](#)

[Actualités](#)

[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)

[Nouveau Guichet unique](#)

[Newsletters](#)

[L'équipe municipale](#)

[Votre maire](#)

[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)

[Permanences de proximité](#)

[Réunions publiques](#)

[Contacter un élu](#)

[Parrainage des élus](#)

[Le conseil municipal](#)

[Le conseil municipal en direct](#)

[Les archives du conseil municipal](#)

[Tribunes](#)

[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Les grands projets](#)

[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)

[Éco-Ville](#)

[1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre](#)

[Le Pôle gare](#)

[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)

[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)

[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)

[Le plateau Nord-Est](#)

[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)

[L'Illiade, le nouveau parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)

[Le Pôle administratif](#)

[La Ville recrute](#)

[Liste des offres](#)

[Candidature spontanée](#)

[Mon espace candidat](#)

[Finances](#)

[Politique fiscale](#)

[Résultats 2023](#)

[Résultats 2022](#)

[Résultats 2021](#)

[Résultats 2020](#)

[Résultats 2019](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Marchés publics](#)

## [Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Prévention des risques majeurs](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)  
[La Ville vous offre un arbre](#)  
[L'animal en ville](#)  
[Journée de l'animal](#)  
[Carte « J'ai un animal seul chez moi »](#)  
[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)  
[Action sociale et santé](#)  
[Seniors à Chartres](#)  
[Urgences](#)  
[Santé et handicap](#)  
[Action sociale](#)  
[Logement Chartres métropole Habitat](#)  
[Éducation et jeunesse](#)  
[Petite enfance](#)  
[Les écoles](#)  
[Collèges et lycées](#)  
[Études supérieures](#)  
[Animations scolaires](#)  
[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)  
[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)  
[Parrainage des élus](#)  
[Les Maisons Pour Tous](#)  
[Bureau Information Jeunesse](#)  
[L'espace famille](#)  
[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)  
[Sommaire](#)  
[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)  
[Vos démarches](#)  
[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)  
[S'inscrire sur les listes électorales](#)  
[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)  
[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)  
[Faire ou refaire un passeport](#)  
[France identité](#)  
[Actes réglementaires](#)  
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)  
[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)  
[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)  
[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)  
[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail Famille](#)

[Espace Petite Enfance](#)

[Espace Vie scolaire et sportive](#)

[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacter les services techniques de la Ville](#)

[www.service-public.fr](#)

[Newsletters](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenna \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Agenda de la ville](#)  
[Bars et restaurants](#)  
[Vos vacances à Chartres](#)  
[Newsletters](#)  
[Application Chartres](#)  
[Associations](#)  
[Culture](#)  
[Musée des Beaux-Arts](#)  
[Le Chemin des Arts](#)  
[Maison Picassiette](#)  
[Bibliothèques](#)  
[Archives](#)  
[Conservatoire de musique et danse](#)  
[Archéologie](#)  
[Théâtres](#)  
[Salle Doussineau](#)  
[Artothèque](#)  
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)  
[Sports et loisirs](#)  
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)  
[École des sports pour les enfants](#)  
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)  
[Vacances sportives pour les enfants](#)  
[Les équipements sportifs](#)  
[Les grandes équipes](#)  
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)  
[Quartiers d'été](#)  
[Les grands événements](#)  
[1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame](#)  
[Relais de la Flamme Paralympique et Olympique à Chartres](#)  
[Le Chemin des Arts](#)  
[Chartres en lumières](#)  
[La Fête de la lumière](#)  
[La Fête de la musique](#)  
[La Fête nationale du 14 juillet](#)  
[ChartreEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)  
[Le Salon des associations](#)  
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)  
[Meeting aérien de Chartres](#)  
[L'Artisanat C'Chartres](#)  
[La Saint-André](#)  
[Les animations de Noël à Chartres](#)

Fermer

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[ACCUEIL](#)

[SERVICES EN LIGNE](#)

[RÉGLER SON STATIONNEMENT AVEC PAYBYPHONE](#)

## Sommaire

[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)

[Vos démarches](#)

[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)

[S'inscrire sur les listes électorales](#)

[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)

[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)

[Faire ou refaire un passeport](#)

[France identité](#)

[Actes réglementaires](#)

[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)

[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)

[Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI](#)

[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail Famille](#)

[Espace Petite Enfance](#)

[Espace Vie scolaire et sportive](#)

[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacter les services techniques de la Ville](#)

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[Newsletters](#)

## RÉGLER SON STATIONNEMENT AVEC PAYBYPHONE

Vous pouvez régler votre stationnement à Chartres grâce au service PayByPhone (paiement par téléphone).

---

### PAYBYPHONE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Destinée à apporter plus de facilité, cette solution de règlement du stationnement constitue une évolution en matière de service, sans toucher aux autres procédés existants qui restent disponibles.

### LE PRINCIPE

Le principe de PayByPhone est de permettre la programmation, l'ajustement et le règlement de son stationnement via une interface à distance accessible par serveur vocal, par l'application [iOS](#) ou [Android](#), ou sur [paybyphone.fr](http://paybyphone.fr).

Les agents sont équipés d'appareils connectés pour vérifier que vous avez bien un ticket dématérialisé grâce à votre immatriculation.

L'avantage de l'application : vous n'utilisez plus de monnaie, vous n'avez plus de ticket à mettre derrière votre pare-brise, et surtout vous pouvez à distance prolonger votre durée de stationnement, éventuellement recevoir des alertes,

... Et quand vous quittez votre place, le tarif est ajusté au réel en interrompant le stationnement.

Un rappel : vous disposez d'une demi-heure de gratuite par demi-journée, chaque jour de la semaine.

---

## MODE D'EMPLOI DÉTAILLÉ

La première fois, activez votre compte depuis l'application [iOS](#) ou [Android](#), depuis [paybyphone.fr](http://paybyphone.fr), ou en appelant le 01 74 18 18 18 (appel local) en enregistrant une carte bancaire et votre plaque d'immatriculation (vous pouvez enregistrer plusieurs véhicules).

Une fois stationné, entrez le code tarif 28081 (« Chartres - Visiteur »), ou le 28091 (« Chartres - 30min gratuites ») si vous n'avez pas encore utilisé votre demi-heure gratuite (valable une fois par demi-journée), sélectionnez la durée de stationnement que vous estimez devoir utiliser, et le véhicule concerné.

Confirmez votre choix.

Si vous voyez que vous allez dépasser le temps de stationnement déclaré, vous pouvez prolonger à distance votre stationnement. Une option d'alerte SMS est disponible (0,20€ par SMS). Même manipulation si vous voyez que vous allez dépasser la demi-heure de gratuité : programmez alors une durée de stationnement payant.

Si vous reprenez votre véhicule avant d'avoir écoulé le temps déclaré, vous pouvez interrompre le stationnement à la minute près (sauf première tranche forfaitaire de 15 min, soit 1€).

[Ou suivez le mode en vidéo sur www.paybyphone.fr.](http://www.paybyphone.fr)

### MODE D'EMPLOI

La première fois, activez votre compte depuis l'application (iOS et Android), depuis [paybyphone.fr](http://paybyphone.fr), ou en appelant le 01 74 18 18 18.

Une fois stationné, entrez le code tarif 28081 (zone unique), ou le 28091 si vous

n'avez pas encore utilisé votre demi-heure gratuite, et sélectionnez la durée de stationnement.

Confirmez votre choix.

Vous pouvez prolonger à distance votre stationnement. Une option d'alerte SMS est disponible (0,15€ par SMS).

Vous pouvez interrompre le stationnement à la minute près (sauf première tranche forfaitaire de 15 min).

## EN SAVOIR PLUS SUR LE STATIONNEMENT À CHARTRES

[En savoir plus sur le stationnement à Chartres : Tarifs, vignette, badge, ticket occasionnel](#)

GLOSSAIRE

ACCESSIBILITÉ

PLAN DU SITE

1. **CONTACTS**
2. **MENTIONS LÉGALES**
3. **MAGAZINE**